



Politiques linguistiques et apprentissage des langues  
en milieu éducatif : Analyse bibliométrique  
des thèses soutenues  
en Afrique francophone, en Haïti et au Liban

**Emmanuel Wassouo**

Laboratoire de Psychologie et d'Ergonomie Appliquées (LaPEA),  
Université de Paris, France  
wassouoemm@gmail.com

**Laurent Sovet**

Laboratoire de Psychologie et d'Ergonomie Appliquées (LaPEA),  
Université de Paris, France  
laurent.sovet@u-paris.fr

Reçu le 13-07-2020 / Évalué le 05-10-2020 / Accepté le 15-02-2021

### Résumé

Cette étude porte sur une analyse bibliométrique des productions doctorales relatives aux politiques linguistiques et à l'apprentissage des langues dans les pays de l'Afrique francophone, en Haïti et au Liban soutenues entre les années 2000 et 2018. Au total, 309 thèses francophones ont été identifiées et classifiées en sept catégories thématiques distinctes. Les résultats indiquent que les thèses relatives à l'enseignement d'une langue étrangère sont proportionnellement plus représentées au Maghreb tandis que la gouvernance linguistique et l'alphabétisation constituent un sujet d'étude davantage abordé dans les pays de l'Afrique centrale et de l'Afrique de l'Ouest. D'une manière générale, il ressort également que le nombre de thèses soutenues en Afrique francophone, en Haïti et au Liban a fortement augmenté depuis 2009 pour atteindre une production scientifique qui se rapproche de celle observée en Belgique, au Canada, en France et en Suisse.

**Mots-clés :** politiques linguistiques, apprentissage des langues, éducation, analyse bibliométrique, thèse

**Language policies and learning in education: Bibliometric analysis of PhD thesis defended in French-speaking African countries, Haiti, and Lebanon**

### Abstract

This study concerns the bibliometric analysis of doctoral productions on language policies and language learning in French-speaking African countries, in Haiti and in Lebanon. A total of 309 dissertations defended between the years 2000 and 2018 were classified in seven thematic categories. The results indicate that dissertations relating to the teaching of a foreign language are proportionally more represented in the Maghreb. Linguistic governance and literacy are a subject of study more discussed in the countries of Central Africa and West Africa. Overall, it also emerges

that the number of dissertations defended in French-speaking Africa, Haiti and Lebanon has increased sharply since 2009 to reach scientific production, which is close to that observed in Belgium, Canada, France, and Switzerland.

**Keywords:** language policies, language learning, education, bibliometric analysis, thesis

## Introduction<sup>1</sup>

Dans le domaine de l'éducation, la politique linguistique couvre les politiques d'enseignement des langues et d'usages des langues dans les systèmes éducatifs (Beacco, Bryam, 2003). De manière générale, que ce soit en Afrique francophone, en Haïti ou au Liban, la préoccupation des chercheurs dans le cadre des politiques linguistiques éducatives semble s'orienter vers la « cohabitation » entre le français et les langues locales de manière générale et plus particulièrement dans le système éducatif (Ali, 2020 ; Boutin, 2019). En l'occurrence, pour la plupart des élèves, le français n'est pas la langue maternelle, mais plutôt la langue de scolarisation. La mise en place d'une politique linguistique dans ces pays a nécessité de savoir quelles langues retenir pour l'alphabétisation et la scolarisation. Renard (2002) souligne que les politiques linguistiques relatives à l'éducation et au milieu éducatif ont fait l'objet d'un intérêt grandissant pour la plupart des pays africains au lendemain de leurs indépendances. Il se pose alors la question du rapport entre le français langue issue de la colonisation et les langues locales. Les enjeux ne sont pas seulement d'ordre culturel et éducatif, mais aussi d'ordre économique et politique. Cela va devenir progressivement un sujet d'étude notable au sein des équipes de recherche des pays concernés et notamment à travers les productions doctorales.

La production des connaissances en milieu universitaire par les thèses est une forme de construction du savoir et peut constituer une sorte de « baromètre » de l'évolution des connaissances scientifiques et de la réflexion sur les politiques linguistiques menée en Afrique francophone, en Haïti et au Liban. Selon Messenghem et Verstraete (2009), l'analyse bibliométrique de la production doctorale est un moyen de révéler les tendances d'un domaine de recherche. Ainsi, l'analyse croisée (thématiques, zones géographiques, années de soutenance) des productions doctorales sur les politiques linguistiques et l'apprentissage des langues peut révéler les principaux sujets de préoccupation qui structurent ce champ de connaissance. Aussi bien au niveau régional que national, cette analyse peut être non seulement une indication précieuse pour une évaluation macroscopique de la recherche internationale, mais aussi être un indice pertinent des différentes spécialisations dans la discipline sur une période donnée. Dans un contexte international fortement

marqué par la littérature anglophone, l'étude des productions scientifiques francophones centrées dans le domaine des politiques linguistiques et l'apprentissage des langues peut permettre de faire ressortir les spécificités au sein des pays issus de la Francophonie.

## 1. Objectif de la recherche

Cette étude vise à proposer une cartographie des thèses francophones portant sur les politiques linguistiques et l'apprentissage des langues dans les pays de l'Afrique francophone, en Haïti et au Liban. Elle s'appuie sur une analyse bibliométrique des thèses soutenues entre 2000 et 2018 couvrant 30 pays (voir tableau 1, annexe 1), membres de la Francophonie et de l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF). Il est attendu que l'analyse croisée des liens entre objets d'étude, aires géographiques et années de soutenance révèle des différences significatives relatives aux préoccupations nationales, régionales et internationales.

## 2. Méthode

### 2.1. Constitution du corpus

Dans le cadre du programme APPRENDRE (Appui à la professionnalisation des pratiques enseignantes et au développement de ressources), l'AUF a mis à disposition depuis le 29 mai 2020 une base de données recensant 1 677 thèses francophones soutenues entre 2000 et 2018 et accessibles en ligne dont le thème principal porte sur l'éducation et plus spécifiquement l'enseignement primaire et secondaire au sein de 25 pays répartis en six zones géographiques (Afrique centrale, Afrique de l'Ouest, Caraïbes, Maghreb, Moyen-Orient et Océan Indien)<sup>2</sup>. L'identification et la recension des thèses a suivi un processus rigoureux basé sur les principes d'une revue systématique de la littérature des productions doctorales (Sovet *et al.*, 2020). Les thèses sélectionnées dans le cadre de la présente étude sont issues de cette base de données.

La sélection s'est opérée sur la lecture du titre où le thème devait être en lien avec les politiques linguistiques, l'apprentissage ou l'enseignement d'une langue, les compétences langagières ou encore tout élément d'ordre sociolinguistique. Cette procédure a été appliquée par deux évaluateurs indépendants. Au total, les évaluations étaient convergentes pour 88% des références, soit une fidélité inter-juge relativement élevée. Les 200 divergences observées ont fait l'objet d'une discussion pour trouver un consensus. Il est apparu qu'un évaluateur optait pour une approche plus conservative dans l'appréhension des thèmes éligibles. En d'autres termes, cet évaluateur avait tendance à retenir plus de thèses que

le second évaluateur. Finalement, 309 thèses ont été conservées, soit un taux de sélection de 18%<sup>3</sup>. La figure 1 (annexe 2) représente un nuage de mots qui apparaissent le plus fréquemment à partir de l'ensemble des titres des thèses sélectionnées.

## 2.2. Catégorisation du corpus

Chaque référence a été catégorisée en suivant les principes de l'analyse de contenu décrits par Bardin (2013). Une lecture flottante des titres a permis d'élaborer de grandes unités informationnelles pour classifier les thèmes émergents. Une attention particulière a été portée sur les principes d'exhaustivité, de clarté et d'exclusivité. La construction et la définition de ces catégories ont été réalisées en binôme et leur application a été testée sur les 18 premières références. Les autres références ont été catégorisées par un seul évaluateur. Au total, sept catégories distinctes classées par ordre d'importance en proportion ont été proposées :

### 1. *Apprentissage normal et pathologique de la langue orale et écrite.*

Cette catégorie inclut tout ce qui relève des apprentissages, des troubles de l'apprentissage ou encore des compétences langagières. Voici un exemple de thèse de doctorat : Irie, L. G. B. 2014. *Les fautes d'orthographe française en classe de 3ème des lycées et collèges de Côte d'Ivoire*. Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire.

### 2. *Enseignement d'une langue étrangère ou d'une langue seconde.*

Cette catégorie réunit principalement des thèses qui portent sur l'enseignement du français langue étrangère ou d'autres langues vivantes intégrées dans le programme scolaire. Voici un exemple de thèse : Randriamasinony, S. 2006. *L'apprentissage de l'espagnol langue étrangère par l'apprenant bilingue franco-malgache*. Université de Perpignan, France.

3. *Représentations et usages sociolinguistiques.* Cette catégorie se compose des thèses abordant les représentations ou attitudes vis-à-vis d'une langue ou l'étude des usages d'une langue dans un contexte socioculturel. Voici un exemple de thèse : Diop, M. 2015. *Usage de la langue française en milieu scolaire (secondaire) sénégalais : Le cas de la commune de Saint-Louis*. Université Gaston Berger, Sénégal.

4. *Bilinguisme, multilinguisme et plurilinguisme.* Cette catégorie intègre les thèses qui évoquent explicitement les situations où plusieurs langues sont en interaction qu'il s'agisse de bilinguisme, de multilinguisme ou de plurilinguisme, en éliminant ce qui relève exclusivement de l'enseignement d'une langue étrangère.

Voici un exemple de thèse : Lavoie, C. 2009. *Éducation bilingue et développement humain durable au Burkina Faso*. Université McGill, Canada.

5. *Gouvernance linguistique et alphabétisation*. Cette catégorie englobe les thèses relatives aux rôles des institutions et du système éducatif dans les politiques linguistiques et les politiques d’alphabétisation. Voici un exemple de thèse : Assoumou, J. 2007. *Modèle d’enseignement des langues maternelles orales dans l’éducation de base au Cameroun : Recherche et développement en zone Bulu*. Université de Yaoundé 1, Cameroun.

6. *Postures évaluatives, pédagogiques et didactiques*. Cette catégorie fait référence aux thèses en lien avec les méthodes d’évaluation des connaissances et les postures éducatives dans l’enseignement d’une discipline. Voici un exemple de thèse : Benhouhou, N. 2007. *L’enseignement du français en Algérie, l’écrit et l’évaluation de l’écrit dans le système scolaire*. Université d’Alger, Algérie.

7. *Langue de scolarisation*. Cette catégorie recouvre les thèses qui traitent explicitement de la langue de scolarisation et en particulier de l’enseignement du et en français. Voici un exemple de thèse : Gatoto, G. 2005. *La maîtrise de la langue d’enseignement chez les élèves du début du secondaire rwandais*. Université de Genève, Suisse.

Ces catégories ont été comparées aux résultats obtenus via une analyse lexicométrique réalisée sur Iramuteq (Ratinaud, 2009). Il est apparu de grandes similarités dans les thèmes identifiés. Cependant, nous avons considéré que cette présente analyse apportait une plus grande précision dans la description du corpus. Ces différents thèmes sont également associés à une littérature scientifique plutôt dense.

### 3. Résultats

#### 3.1. Description générale du corpus

Les 309 thèses sélectionnées ont été soutenues entre 2000 et 2018 (avec en moyenne 20 thèses par an) dans 16 pays dont les principaux sont la France (52%), l’Algérie (23%) et la Côte d’Ivoire (5%). Nous pouvons noter également la présence de 19 thèses ayant été réalisées en cotutelle avec une université française. La grande majorité des thèses porte exclusivement sur un seul pays (97%) et couvre un ensemble de 24 pays dont l’Algérie (34%), le Maroc (10%) et le Liban (9%) sont les principaux représentés. Il existe un lien assez fort entre le pays de soutenance et le pays ayant fait l’objet de la thèse. Ce lien traduit presque une superposition en excluant la Belgique, le Canada, la France et la Suisse comme pays de soutenance. Autrement dit, lorsque ces quatre pays ne sont pas inclus, il est très fortement probable que le pays dans lequel se déroule la thèse est celui qui fait l’objet de l’étude (environ 96% de concordance).

Pour la majorité des thèses, il fut possible d'associer le titre à un thème unique (72%). Cependant, 84 titres ont été catégorisés simultanément dans deux thèmes distincts tandis que trois ont même été classifiés dans trois thèmes. L'association entre l'enseignement d'une langue étrangère ou d'une langue seconde et l'apprentissage normal et pathologique de la langue orale et écrite était la plus fréquente avec 24 co-occurrences observées. Au total, 402 catégorisations ont été réalisées sur l'ensemble du corpus (voir tableau 2, annexe 3)<sup>4</sup>. Les thèmes portant sur l'apprentissage normal et pathologique de la langue orale et écrite et l'enseignement d'une langue étrangère ou d'une langue seconde sont les plus fréquemment observés avec respectivement 36% et 26% de l'ensemble des occurrences. En revanche, les thèmes relatifs à la langue de scolarisation et aux postures évaluatives, pédagogiques et didactiques représentent une très faible proportion des occurrences avec respectivement 3% et 4%. Les thèses qui ont trait aux politiques linguistiques semblent donc faiblement représentées comparativement aux autres catégories.

### 3.2. Liens entre catégories et zones géographiques

Suivant les données présentées dans le Tableau 2, l'analyse descriptive de la répartition des thèses en fonction des catégories et des zones géographiques montre une proportion importante de thèses sur l'apprentissage de la langue orale et écrite au Maghreb (78 thèses), en Afrique de l'Ouest (33 thèses) et en Afrique centrale (19 thèses) et sur l'enseignement d'une langue étrangère au Maghreb (62 thèses). En les cumulant, ces thèses représentent 48% de l'ensemble du corpus. Les analyses montrent que chaque catégorie se distribue de manière indépendante par rapport à l'aire géographique. Seule la catégorie relative à la gouvernance linguistique et l'alphabétisation montre que ces thématiques sont davantage abordées en Afrique centrale et en Afrique de l'Ouest et beaucoup moins présentes au Maghreb.

En complément, la comparaison entre les thèses soutenues en Belgique, au Canada, en France (thèses en cotutelle incluses) et en Suisse et celles soutenues dans les zones géographiques qui font l'objet de la présente étude quant à la répartition des sept thèmes met en évidence des différences significatives. Plus spécifiquement, il ressort que les thèses soutenues en Europe et en Amérique du Nord portent proportionnellement davantage sur le bilinguisme, le multilinguisme et ou le plurilinguisme en comparaison aux thèses soutenus en Afrique francophone, en Haïti et au Liban. Inversement, les thèses soutenues en Belgique, au Canada et en France abordent moins en proportion le thème relatif à l'apprentissage de la langue orale et écrite par rapport à celles soutenues en Afrique Francophone, à Haïti et au Liban. Globalement, les thématiques plus ancrées dans le champ des politiques

linguistiques, telle que la gouvernance linguistique sont plus présentes en Afrique Centrale et en Afrique de l'Ouest plutôt qu'au Maghreb par exemple.

### **3.3. Liens entre catégories et années de soutenance**

D'une manière générale, il ressort deux grandes périodes qui marquent la fréquence de soutenance des thèses pour chaque catégorie thématique. La première période se situe entre 2000 et 2008 et se caractérise à la fois par un faible volume de publications avec une moyenne d'environ 12 thèses soutenues par an et une certaine homogénéité entre les catégories allant de 0 à 5 thèses soutenues par an et par catégorie. La seconde période est une période d'expansion située entre 2009 et 2018 avec un rythme plus soutenu d'environ 30 thèses en moyenne chaque année. Il ressort également une très forte différenciation particulièrement marquée dans la deuxième période entre les catégories, où celles relatives à l'enseignement d'une langue étrangère et à l'apprentissage de la langue orale et écrite sont en quantité largement plus importante (une moyenne annuelle de 12 thèses environ) par rapport aux autres catégories plus axées politiques linguistiques, telles celles en lien avec la gouvernance linguistique (une moyenne annuelle de 2 thèses environ), ou encore avec les questions liées à la langue de scolarisation (moins de 2 thèses en moyenne annuelle).

Ces deux périodes se caractérisent également par une dynamique d'expansion différente selon le pays de soutenance. Ainsi, le nombre de thèses soutenues en Belgique, au Canada, en France (thèses en cotutelle incluses) et en Suisse passe de 82 à 161, soit près du double, tandis que cette production est cinq fois plus importante dans les autres pays, allant de 24 sur la période 2000-2008 à 135 sur la période 2009-2018. En somme, ces dernières années sont marquées par un meilleur équilibre entre les thèses soutenues dans les pays du Nord et celles soutenues dans les pays du Sud sur les différentes catégories explorées dans la présente étude. Par ailleurs, les thèses appartenant aux catégories plus en lien avec les politiques linguistiques comme la catégorie gouvernance linguistique et l'alphabétisation, la catégorie langue de scolarisation ou celle portant sur l'enseignement bilingue et plurilingue, sont en proportion les moins importantes au fil des années, mais ont une production stable.

## **4. Discussion**

Cette étude montre une répartition des thèses portant sur les politiques linguistiques et l'apprentissage des langues en Afrique francophone, en Haïti et au Liban

en sept grandes catégories. Les résultats font émerger plusieurs éléments de différenciation. Tout d'abord, nous avons pu constater une augmentation de la production scientifique au cours des dernières années. Selon Bonini *et al.* (2015), cela peut être la conséquence du forum mondial sur l'Éducation Pour Tous qui s'est déroulée à Dakar en 2000 et la conférence sur les Objectifs du Millénaire pour le Développement qui s'est tenue à New York la même année en générant une mobilisation internationale sur les enjeux de l'éducation et de la recherche en éducation et notamment dans les pays présentant les taux de scolarisation les plus faibles. En corollaire, la démocratisation du numérique sur le continent africain s'est accompagnée de la mise en place de dépôts institutionnels et régionaux qui permettent de rendre les thèses plus accessibles en ligne (Nkolo, 2019). Autrement dit, la proportion plus marquée des thèses soutenues en Afrique francophone, en Haïti et au Liban à partir de 2008 pourrait s'expliquer par une meilleure stratégie de valorisation et de diffusion des productions scientifiques dans ces pays.

Les résultats montrent également que la France est le pays où les thèses sélectionnées ont été le plus soutenues. Ce résultat peut s'expliquer par une accélération de l'internationalisation de l'enseignement supérieur particulièrement marquée au niveau du doctorat. Par exemple entre 2012 et 2017, la Tunisie occupait le troisième rang de la nationalité la plus représentée parmi les doctorants étrangers en France. Dans la même période, l'effectif des doctorants de nationalité ivoirienne a connu une augmentation de plus de 31% (Campus France, 2019). Cette internationalisation de l'enseignement supérieur est certainement à mettre en relation avec les liens historiques et culturels qui unissent les pays d'Afrique francophone, Haïti ou le Liban à la France. De même, la politique collaborative et d'accueil que cette dernière développe dans l'enseignement supérieur constitue aussi des pistes explicatives. Nous remarquons également que l'Algérie, le Maroc et le Liban sont les pays qui font le plus l'objet d'étude dans les thèses. Ce résultat doit être mis en lien avec le niveau de développement et de maturité des universités dans ces pays, car la densité du réseau universitaire peut aussi expliquer le nombre élevé des thèses. Par exemple, l'Algérie qui comptait trois universités nationales en 1962 avait constitué un réseau de 107 établissements universitaires en 2015 (ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, 2015). Durant la même période, le Cameroun comptait une seule université publique en 1962 et 8 en 2015 (ministère de l'Enseignement supérieur, 2017).

Même si les thèses semblent globalement se distribuer de manière indépendante par rapport à l'aire géographique, l'Afrique Centrale et l'Afrique de l'Ouest accordent une plus grande attention à la question de la gouvernance linguistique et à l'alphabétisation qui sont des catégories plus ancrées dans les politiques



linguistiques. Il existe généralement plusieurs langues couramment utilisées par les populations dans les pays de l'Afrique Centrale ou de l'Afrique de l'Ouest. Le choix de la langue officielle, de la langue d'alphabétisation ou de celle de la scolarisation n'était pas évident après le mouvement des indépendances. Dans la plupart des cas, les gouvernants ont privilégié la langue de l'ancienne puissance coloniale en interaction avec une ou plusieurs langues nationales, même parfois tardivement (UNESCO, 1997). Un constat similaire peut être fait pour le cas d'Haïti et du Liban. Par exemple, depuis l'indépendance de Haïti en 1804, l'enseignement a toujours été fait exclusivement en français. Le créole n'a été pris en compte qu'avec la réforme de 1979 (Govain, 2014). Pour le Liban, les particularités du système éducatif imposent aux écoles une répartition à part égale des heures accordées à la langue officielle - l'arabe classique - et les langues étrangères, c'est-à-dire le français ou l'anglais (Abou-Samra, 2012). Les sujets en lien avec le bilinguisme, le multilinguisme ou le plurilinguisme ont la particularité d'être davantage abordés dans les thèses soutenues en Europe et en Amérique du Nord comparativement aux autres pays. Ces contrastes peuvent s'expliquer par des besoins prioritaires orientés vers d'autres thèmes relatifs aux politiques linguistiques et à l'apprentissage des langues en Afrique francophone, en Haïti et au Liban comme par exemple le développement de compétences en alphabétisation et en éducation de base. Nous pouvons également souligner que les équipes de recherche en Europe et en Amérique du Nord s'intéressent tout particulièrement aux questions de bilinguisme, de multilinguisme et de plurilinguisme et ont acquis une expertise reconnue au niveau international. Ces orientations scientifiques sont susceptibles d'attirer les étudiants étrangers qui souhaitent s'engager dans un cycle de recherche (Castellotti, 2008).

Il ressort une importante disparité de la répartition des thèses dans les sept catégories avec une forte fréquence observée des thèses pour la catégorie relative à l'apprentissage normal et pathologique de la langue orale et écrite et pour la catégorie relative à l'enseignement d'une langue étrangère ou d'une langue seconde. Comme nos résultats le montrent, ces deux catégories moins ancrées dans les politiques linguistiques ont connu un regain d'intérêt très important dans les thématiques des thèses entre 2009 et 2018. Cette expansion correspond en effet à une réorientation des systèmes éducatifs vers une maîtrise des compétences de base dans la plupart des pays francophones. Selon les évaluations du Programme d'Analyse des Systèmes Éducatifs (PASEC), même si la scolarisation dans ces pays a considérablement progressé depuis les années 2000, elle n'a cependant pas atteint les compétences de bases attendues en fin de primaire pour le français et les mathématiques chez plus de 50% des enfants de cette région (OIF, 2019). Or, le facteur linguistique joue un rôle majeur dans la réussite des élèves dans un contexte où le français est la langue d'enseignement dès la première année de

scolarisation. Dans le même temps, ces dernières années ont été marquées par une plus grande prise en compte des langues nationales dans la scolarisation dans plusieurs pays du continent africain (Maurer, 2010).

## Conclusion

En somme, l'analyse bibliométrique des thèses portant sur les politiques linguistiques et l'apprentissage des langues en Afrique francophone, en Haïti et au Liban permet d'apporter un éclairage intéressant sur la manière dont ces productions scientifiques se structurent et abordent ces objets d'étude. L'analyse des productions doctorales a permis de dégager sept catégories portant sur divers aspects relatifs aux politiques linguistiques. Si les thématiques en lien avec la gouvernance linguistique et l'alphabétisation sont davantage présentes en Afrique centrale et en Afrique de l'Ouest, celles portant sur l'enseignement d'une langue étrangère sont en proportion plus représentées au Maghreb. L'explication de la prépondérance de ces deux thématiques peut être trouvée dans l'histoire de ces pays très souvent marquée par la colonisation française. Le choix politique des gouvernants de la langue de scolarisation (très souvent le français) et la coexistence de cette langue avec les langues locales a certainement eu un rôle non négligeable dans les recherches s'inscrivant dans le champ des politiques linguistiques. D'autres recherches plus approfondies semblent nécessaires pour évaluer la manière dont ces productions doctorales ont pu avoir un impact sur les politiques linguistiques et l'apprentissage des langues dans les pays concernés par cette étude.

## Bibliographie

- Abou-Samra, M. 2012. « Politiques linguistiques, contraintes sociolinguistiques et usages des langues dans les écoles de l'UNRWA au Liban ». *Corela*, n° 11, p. 1-9.
- Ali, M.S. 2020. « L'impact de l'arabe sur le français dans le roman francophone ». *La linguistique*, n° 56, p.159-178.
- Bardin, L. 2013. *L'analyse de contenu*. Paris : PUF.
- Beacco, J.-C., Byram, M. 2003. *De la diversité linguistique à l'éducation plurilingue : Guide pour l'élaboration des politiques linguistiques éducatives en Europe*. Strasbourg : Division des politiques linguistiques, Conseil de l'Europe.
- Bonini, N., Guidi, P., Lanoue, E., Ngwe, L., Pilon, M., Poirier, T., Schlemmer, B., Rossi, P.L. 2015. « La recherche française sur l'éducation dans les pays en développement : un état des lieux ». *Agence Française pour le Développement*, n° 8, p. 1-188.
- Boutin, A.B. 2019. « Etat des lieux de la recherche sur le français en Afrique ». *Langue Française*, n° 202, p. 11-26.
- Campus France, 2019. « Les doctorants à l'international : tendances de la mobilité doctorale en France et dans le monde ». *Les notes*, n° 60, p. 1-44.
- Castellotti, V. 2008. Au-delà du bilinguisme : quelle place en France pour éducation plurilingue ? In: Erfurt, J. et al. (dir.), *Ecoles plurilingues - Multilingual schools : Konzepte, Institutionen und Akteure*. Berne: Peter Lang, collection Sprache, Mehrsprachigkeit und sozialer Wandel, n° 7, p. 169-189.

Govain, R. 2014. « L'état des lieux du créole dans les établissements scolaires en Haïti ». *Contextes et didactiques*, n°4, p. 10-24.

Maurer, B. 2010. *Les langues de scolarisation en Afrique francophone. Enjeux et repères pour l'action. Rapport général*. Agence Universitaire de la Francophonie.

Messenghem, K., Verstraete, T. 2009. « La recherche en entrepreneuriat : Etat des thèses soutenues entre 2004 et 2007 ». *Revue de l'entrepreneuriat*, n°8, p. 91-105.

Ministère de l'Enseignement supérieure et de la recherche scientifique 2015. *L'enseignement supérieur en Algérie*. [En ligne] : [https://www.univouargla.dz/MESRS/Lenseignement\\_sup%C3%A9rieur\\_EN\\_DZ.pdf](https://www.univouargla.dz/MESRS/Lenseignement_sup%C3%A9rieur_EN_DZ.pdf) [consulté le 12 juin 2020].

Ministère de l'Enseignement supérieur 2017. *Annuaire statistique du ministère de l'enseignement supérieur 2017*. [En ligne] : <https://www.minesup.gov.cm> [consulté le 04 juin 2020].

Nkolo, N., P. 2019. « Le mouvement du libre accès en Afrique : opportunités et défis ». *Revue Française des sciences de l'information et de la communication*, n°16. [En ligne] : <https://journals.openedition.org/rfsic/6026> [consulté le 12 juin 2020].

OIF. 2019. *La langue française dans le monde*. Paris : Gallimard.

Ratinaud, P. 2009. IRAMUTEQ : Interface de R pour les Analyses Multidimensionnelles de Textes et de Questionnaires. [En ligne] : <http://www.iramuteq.org> [consulté le 13 juin 2020].

Renard, R. 2002. « La politique linguistique de l'organisation internationale de la francophonie dans son «espace francophone» ». Congrès Mondial sur les politiques linguistiques. Barcelone, 16-20 avril 2002. [En ligne] : [http://www.linguapax.org/wp-content/uploads/2015/09/CMPL2002\\_T2\\_Renard.pdf](http://www.linguapax.org/wp-content/uploads/2015/09/CMPL2002_T2_Renard.pdf) [consulté le 12 juin 2020].

Sovet, L., Pari, P., Wassouo, E., Mensanvi, K. E., Kossi, E. Y., Ahondo, K. D. D. 2020. *Constitution d'une base de données de thèses et de PhD francophones consacrés à l'enseignement primaire et secondaire*. Agence Universitaire de la Francophonie.

UNESCO 1997. *Synthèse des travaux de la conférence intergouvernementale sur les politiques linguistiques en Afrique*. *African Union Common Repository*. [En ligne] : <http://archives.au.int/handle/123456789/1551> [consulté le 11 juin 2020].

## Annexes

### Annexe 1

**Tableau 1** : Liste des pays impliqués dans l'analyse bibliométrique en fonction de la région AUF

Afrique centrale	Burundi <sup>1</sup> , Cameroun <sup>2</sup> , Congo <sup>1</sup> , Gabon <sup>1</sup> , République centrafricaine <sup>1</sup> , République démocratique du Congo <sup>2</sup> , Rwanda <sup>1</sup> , Tchad <sup>1</sup>
Afrique de l'Ouest	Bénin <sup>2</sup> , Burkina Faso <sup>2</sup> , Côte d'Ivoire <sup>2</sup> , Guinée <sup>1</sup> , Mali <sup>2</sup> , Mauritanie <sup>1</sup> , Niger <sup>1</sup> , Sénégal <sup>2</sup> , Togo <sup>1</sup>
Amérique	Québec <sup>3</sup>
Caraïbes	Haïti <sup>1</sup>
Europe de l'Ouest	Belgique <sup>3</sup> , France <sup>3</sup> , Suisse <sup>3</sup>
Maghreb	Algérie <sup>2</sup> , Maroc <sup>2</sup> , Tunisie <sup>2</sup>
Moyen-Orient	Liban <sup>2</sup>
Océan indien	Madagascar <sup>2</sup> , Maurice <sup>1</sup>

<sup>1</sup> Pays représenté uniquement en termes de pays qui fait l'objet de la thèse.

<sup>2</sup> Pays représenté à la fois en termes de pays qui fait l'objet de la thèse et où la soutenance de thèse s'est déroulée.

<sup>3</sup> Pays représenté uniquement en termes de pays où la soutenance de thèse s'est déroulée.

Annexe 2



Figure 1 : Nuage de mots des titres de thèses retenues dans le corpus

Annexe 3

Tableau 2 : Répartition des thématiques de thèses en fonction des aires géographiques

Aires géographiques Thématiques	Afrique centrale	Afrique de l’Ouest	Caraïbes	Maghreb	Moyen-Orient	Océan Indien	Total
Enseignement d’une langue étrangère	14 (22%)	14 (15%)	1 (13%)	62 (32%)	11 (32%)	2 (15%)	104 (26%)
Apprentissage de la langue orale et écrite	19 (30%)	33 (36%)	2 (25%)	78 (41%)	8 (24%)	5 (38%)	145 (36%)
Postures évaluatives, pédagogiques et didactiques	4 (6%)	2 (2%)	1 (13%)	6 (3%)	2 (6%)	0 (0%)	15 (4%)
Représentations et usages socio-linguistiques	10 (16%)	14 (15%)	2 (25%)	18 (9%)	4 (12%)	3 (23%)	51 (13%)
Gouvernance linguistique et alphabétisation	8 (13%)	13 (14%)	0 (0%)	7 (4%)	3 (9%)	1 (8%)	32 (8%)
Bilinguisme, multilinguisme et plurilinguisme	4 (6%)	14 (15%)	2 (25%)	16 (8%)	4 (12%)	2 (15%)	42 (10%)
Langue de scolarisation	4 (6%)	2 (2%)	0 (0%)	5 (3%)	2 (6%)	0 (0%)	13 (3%)
<b>Total</b>	<b>63 (100%)</b>	<b>92 (100%)</b>	<b>8 (100%)</b>	<b>192 (100%)</b>	<b>34 (100%)</b>	<b>13 (100%)</b>	<b>402 (100%)</b>

Note : Les pourcentages figurant entre parenthèses correspondent à la répartition des thèses d’une même aire géographique selon la thématique. En raison de la catégorisation d’une même thèse dans plusieurs thèmes, le total obtenu est supérieur au nombre de références identifiées.

## Notes

1. Emmanuel Wassouo a contribué à la sélection et à la catégorisation des thèses, ainsi qu'à la rédaction de l'introduction, de la discussion et à la mise en forme du manuscrit. Laurent Sovet a contribué à la sélection et à la catégorisation des thèses, à l'analyse des données et à la rédaction de l'introduction, des résultats et de la discussion.
2. <https://apprendre.auf.org/repertoire-des-theses/>
3. La liste complète est accessible sur demande auprès des auteurs de cet article.
4. Trois références portant simultanément sur deux aires géographiques ont été prises en compte deux fois pour disposer d'un indicateur unique pour chacune d'elles.